



ᐅᑦᑎᐱᐅᑦ ᐱᑦᑎᐱᐅᑦ ᐱᑦᑎᐱᐅᑦ ᐱᑦᑎᐱᐅᑦ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* liuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

## GESTION DES URGENCES DU NUNAVUT

RAPPORT ANNUEL 2015-2016



## Table des matières

<b>TITRE</b>	<b>PAGE</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>Réduction des risques de catastrophe</b>	<b>5</b>
<b>Formation sur la gestion des situations d'urgence</b>	<b>5</b>
<b>Croix-Rouge</b>	<b>5</b>
<b>Situations d'urgence locales</b>	<b>6</b>
<b>Incendie à la centrale de Pangnirtung</b>	<b>6</b>
<b>Nettoyage des eaux usées à Pond Inlet</b>	<b>9</b>
<b>Pénurie d'eau à Igloolik</b>	<b>10</b>
<b>Pompe à eau de Hall Beach</b>	<b>11</b>
<b>Interventions au cours de l'année</b>	<b>11</b>
<b>Tableau 1.0 – Plans d'intervention d'urgence municipaux – état de la situation en date du 31 mars 2016</b>	<b>12</b>
<b>Recherche et sauvetage</b>	<b>13</b>
<b>Tableau 2.0 – Statistiques de recherche et sauvetage</b>	<b>15</b>
<b>Tableau 3.0 – Incidents par mois</b>	<b>15</b>
<b>Tableau 4.0 – Opérations de recherche et sauvetage par localité</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 5.0 – Dépenses en recherche et sauvetage pour l'exercice 2015-2016</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 6.0 – Subventions et contributions en recherche et sauvetage pour l'exercice 2015-2016</b>	<b>17</b>

## Avant-propos

Comme en faisait état le rapport annuel 2014-2015, Gestion des urgences du Nunavut est maintenant une division autonome, dont les principales responsabilités sont la gestion des urgences et les opérations de recherche et sauvetage. Un dossier de décision a été élaboré dans le but d'accroître les effectifs et de satisfaire aux recommandations concernant l'amélioration du programme de gestion des situations d'urgence au Nunavut. Le dossier de décision ayant été approuvé, la division procèdera à l'embauche de quatre agentes ou agents des mesures d'urgence, d'une agente ou d'un agent de formation en recherche et sauvetage ainsi que d'une agente ou d'un agent de continuité des activités. Les descriptions de poste pour ces emplois sont en cours de rédaction, et les descriptions existantes font l'objet d'une révision afin de les adapter à la nouvelle structure de la division.

Lorsque la nouvelle division est devenue opérationnelle le 1<sup>er</sup> avril 2016, de nouveaux membres du personnel ont été embauchés et formés pour les postes créés en gestion des urgences. Le travail d'élaboration de nouvelles politiques a été entamé et devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

De nouveaux règlements seront également élaborés en vertu de la Loi sur les mesures d'urgence, nouveaux règlements qui devront être achevés afin que puisse être pleinement appliquée la loi. Le manuel des politiques et des opérations sera mis à jour lorsque la rédaction des règlements sera terminée.

Bien que la division ait atteint bon nombre de ses objectifs de l'année, la dotation et le maintien en poste demeurent des défis majeurs. Le départ à la retraite de membres du personnel et la difficulté à recruter une main-d'œuvre qualifiée ont créé une pénurie au sein de la division, qui a perduré pendant la majeure partie de l'année. Certains postes sont encore occupés par des employés occasionnels embauchés pour répondre à la charge de travail. La division compte actuellement deux employés permanents, un employé embauché pour une durée déterminée ainsi que deux employés occasionnels, ce qui restreint sa capacité à former des recrues, à assister à des rencontres ou à répondre aux demandes sur les besoins du programme. Malheureusement, le nombre de demandes pour les opérations de recherche et sauvetage demeure élevé et représente une part importante des activités quotidiennes.

Cette année a été marquée par une augmentation des interventions de Gestion des urgences lors de situations d'urgence déclarées par les localités. La division est également intervenue pour un certain nombre d'incidents afin d'éviter aux localités concernées d'avoir à déclarer l'état d'urgence. Ces situations d'urgence nous ont montré que la planification des mesures d'urgence dans les différentes localités et la formation leur étant offerte à ce sujet permettent d'amoinrir les répercussions sur les résidents lorsqu'elles se produisent.

Gestion des urgences du Nunavut souhaite remercier la Force opérationnelle interarmées (Nord) (Yellowknife et Iqaluit), les Rangers canadiens et Sécurité publique Canada pour l'aide et les conseils reçus cette année.

## **Réduction des risques de catastrophe**

Le gouvernement du Canada a adopté le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe des Nations Unies, et le personnel a assisté à la première conférence sur le cadre qui s'est tenue à Calgary, en Alberta. La conférence a mis en lumière la nécessité pour les communautés autochtones de se doter d'un plan de résilience. Sécurité publique Canada et Affaires autochtones et du Nord Canada travailleront à l'élaboration d'un plan d'action qui, nous l'espérons, inclura les communautés inuites et nordiques.

Le personnel de la division a participé à la création d'un programme pour l'ensemble de l'Arctique, qui porte le nom d'ArcticNet et qui vise à regrouper au sein d'un même réseau les pratiques exemplaires et les leçons apprises à l'échelle de l'Arctique, dans le but de réduire les risques pour les communautés du Nord. L'un des objectifs du réseau est d'étudier les changements climatiques et ses répercussions sur les situations d'urgence à l'échelle locale, et à cette fin, nous travaillerons en étroite collaboration avec nos spécialistes des changements climatiques au Nunavut et ailleurs dans l'Arctique. Nous avons entamé les discussions avec nos homologues de l'Alaska, du Yukon et du gouvernement fédéral afin de déterminer la meilleure voie à suivre. Des discussions préliminaires ont également eu lieu avec le Nunavik et le Groenland afin de sonder leur intérêt à se joindre au réseau.

## **Formation sur la gestion des situations d'urgence**

La formation sur le Système de commandement d'intervention du Canada et l'élaboration du programme connexe se poursuivent. Un programme de cours et de certificat en ligne a notamment été créé; les candidates et candidats peuvent le suivre au bureau de l'administration centrale, au terme duquel ils reçoivent le certificat pour le niveau 100 s'ils ont réussi la formation. Le niveau 200 devrait être offert sous forme de cours en ligne au cours de l'année 2016-2017. La plupart des membres du personnel de Gestion des urgences du Nunavut ont suivi le cours I-200.

En raison du manque de personnel, nous n'avons pu offrir de formations communautaires sur la gestion des situations d'urgence. Le personnel de la division a suivi, par l'intermédiaire de l'Organisation de formation municipale du Nunavut, huit cours de base en recherche et sauvetage ainsi que trois cours sur la coordination. Pour le prochain exercice, Gestion des urgences du Nunavut prévoit combiner ces deux formations.

## **Croix-Rouge**

Grâce à une entente conclue avec la Croix-Rouge canadienne, des instructrices et instructeurs de l'organisme sont venus former des Nunavummiuts, qui au terme de cette formation ont reçu leur certificat d'instructeur de secourisme. Des cours de secourisme ont été offerts aux membres des équipes de recherche et sauvetage à Pond Inlet, Resolute Bay et Kugaaruk. Au total, 22 membres ont obtenu leur certificat de secourisme de la Croix-Rouge.

L'Organisation de formation municipale et la Croix-Rouge comptent désormais un maître-instructeur certifié; ainsi, le renouvellement des certificats et la formation de nouveaux instructeurs peuvent se poursuivre avec un instructeur inuit. Comme le rapport de l'an dernier le mentionnait, le ministère de la Santé a participé à la traduction

des termes médicaux, et la Croix-Rouge nous a autorisés à traduire le tout premier guide de poche de secourisme en inuktitut. La formation en secourisme de la Croix-Rouge est offerte aux élèves du Nunavut par le ministère de l'Éducation.

### **Situations d'urgence locales**

Comme le mentionne l'avant-propos, Gestion des urgences du Nunavut est intervenu cette année à la fois lors de situations d'urgence déclarées dans les localités et d'incidents où une intervention précoce a permis de maîtriser la situation avant qu'il ne soit nécessaire de procéder à une déclaration d'urgence. Chacune de ces situations d'urgence sera abordée en détail dans le présent rapport.

### **Incendie à la centrale de Pangnirtung**

Le 2 avril 2015, à 2 h 45, Gestion des urgences du Nunavut a reçu un appel l'avertissant qu'un incendie s'était déclaré dans la centrale de Pangnirtung et qu'il n'y avait plus d'électricité dans la localité. Les membres de l'équipe d'intervention appelés en renfort ont pris contact avec les autorités municipales, la Société d'énergie Qulliq (SEQ) et les hauts fonctionnaires du gouvernement du Nunavut, le tout avant 3 h 30.

La SEQ a affrété un aéronef et a envoyé, dès les premières lueurs du jour, une équipe sur place pour évaluer les dommages. Un vol nolisé a aussi été organisé pour transporter vers Pangnirtung des génératrices de secours qui se trouvaient dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'équipe d'intervention d'urgence territoriale a également été appelée, et des réunions ont eu lieu entre Gestion des urgences du Nunavut et la SEQ. Tous les ministères ont été informés des interventions effectuées et ont discuté des problèmes qui les touchaient, puis un plan d'action a été élaboré.

Il convient de souligner que les génératrices auxiliaires du centre de santé et de l'usine de traitement de l'eau de la localité étaient toutes les deux en panne. Un mécanicien est venu par avion pour réparer la génératrice du centre de santé et travailler sur l'unité d'appoint de l'usine. NorthwesTel estimait alors que les batteries du système de communication seraient épuisées dans les 18 heures, et comme il était essentiel de pouvoir communiquer pour intervenir, des arrangements ont été pris pour faire venir par avion un technicien, un électricien ainsi qu'une petite génératrice auxiliaire de NorthwesTel.

Les génératrices de secours en provenance des Territoires du Nord-Ouest ont été livrées à Pangnirtung, et à 23 h 30 ce soir-là, le courant était rétabli de façon intermittente. Des mesures avaient été prises pour faire livrer d'autres génératrices par Gestion des urgences du Nunavut afin de chauffer les locaux du gouvernement et d'y assurer le maintien d'autres services. Une deuxième génératrice a également été installée en cas de besoin pour l'éclairage de l'aéroport.

Les Rangers canadiens et les autorités de santé publique locales ont recensé les personnes à risque, et un vol a été affrété pour les transporter à Iqaluit jusqu'à ce que la situation soit sous contrôle. Les représentants du hameau ont déplacé le centre de contrôle des opérations pour l'installer dans l'école, et les Rangers canadiens assuraient la sécurité et venaient en aide aux gens ayant besoin d'un lieu d'hébergement et de nourriture.

En date du 6 avril 2015, le courant était entièrement rétabli dans la localité, mais comme la capacité de production d'énergie était très restreinte, il était nécessaire d'en limiter la consommation. Les efforts se sont poursuivis pour trouver l'équipement de remplacement et les génératrices qui permettraient d'approvisionner toute la localité en électricité sur une longue période.

La SEQ a trouvé des génératrices de remplacement et d'autres équipements électriques, et Gestion des urgences du Nunavut s'est occupé de coordonner leur transport d'Edmonton à Ottawa, puis vers le Nord, jusqu'à Iqaluit. Un plan de transport a par la suite été mis sur pied pour acheminer les génératrices d'Iqaluit à Pangnirtung.

En raison de la longueur de la piste et du poids des génératrices de remplacement, il était impossible pour des aéronefs à voilure fixe, comme les avions Hercules, d'atterrir à Pangnirtung. Comme un hélicoptère Sikorsky S-64 était disponible à Seattle, dans l'État de Washington, pour transporter les génératrices jusqu'à Pangnirtung, un avion lourd (Antonov AN-124-100) a été affrété pour acheminer l'hélicoptère jusqu'à Iqaluit.

Comme l'hélicoptère devant servir à transporter les génératrices jusqu'à Pangnirtung ne pouvait parcourir qu'une distance très limitée et qu'un vent debout, peu importe la force, l'aurait obligé à rebrousser chemin ou à larguer sa cargaison, un avion Pilatus PC-12 a effectué le trajet pour vérifier les conditions météorologiques avant que l'hélicoptère ne fasse une tentative de transport des génératrices, une à la fois.

Au moment de l'incendie à la centrale, l'administration de la localité de Pangnirtung n'avait pas encore achevé son plan d'urgence, mais l'agent principal d'administration avait suivi la formation de Gestion des urgences du Nunavut sur la gestion de groupes d'intervention communautaire. Grâce à cette formation, les responsables du hameau ont pu s'occuper des interventions à l'échelle locale, ce qui a permis à Gestion des urgences de se concentrer sur la logistique et les interventions nécessaires à l'échelle territoriale. L'intervention mise en place par le hameau a dépassé les attentes, ce qui démontre, une fois de plus, la grande résilience des localités nordiques, et l'entraide entre résidents lors de catastrophes.



Déchargement de l'hélicoptère Sikorsky S-64 de l'Antonov AN-124-100



Transport de la première génératrice par Sikorsky S-64 vers Pangnirtung



La génératrice en route vers sa destination

En date du 23 avril 2015, toutes les génératrices de remplacement étaient arrivées à Pangnirtung. La SEQ a alors entrepris de les installer pour assurer un approvisionnement stable en électricité dans la localité.

Le 26 avril 2015, l'état d'urgence était levé et l'électricité pleinement rétablie dans le hameau.

**N. B. :** Nous avons fait un bilan postincident afin de déterminer s'il y avait des points à améliorer lors d'interventions futures. Le bilan a permis de mettre en lumière la nécessité de disposer d'équipement de production d'électricité d'urgence pour les infrastructures essentielles, ainsi que la nécessité d'intégrer un tel équipement aux nouvelles conceptions ou d'y avoir accès pour transport vers la localité concernée.

Depuis cet incident, nous avons travaillé avec les transporteurs aériens et élaboré une fiche de caractéristiques techniques pour des génératrices de secours pouvant être facilement transportées vers les plus petites localités afin de faire en sorte qu'elles puissent assurer le fonctionnement de leurs installations en situation d'urgence. Gestion des urgences du Nunavut a présenté un appel d'offres pour ces génératrices, et a acheté huit unités de 20 kilovoltampères pouvant être acheminées par avion vers n'importe quelle localité. Ces unités permettront d'assurer le fonctionnement de base de différentes installations, comme les garages de hameau ou les pistes d'aéroport, si le besoin s'en fait sentir à l'avenir.

### **Nettoyage des eaux usées à Pond Inlet**

En mai 2015, l'équipe d'intervention d'urgence territoriale a participé au nettoyage des eaux usées déversées lors de la situation d'urgence s'étant produite à Pond Inlet en



février 2015. Son intervention consistait principalement à assurer un encadrement logistique et technique.

### **Pénurie d'eau à Igloolik**

En juin 2015, le Hameau d'Igloolik a présenté une demande d'aide pour le remplissage de son réservoir d'eau. Le niveau du réservoir était si bas qu'on craignait que la localité manque d'eau avant le remplissage de l'été, ce qui compromettrait aussi la capacité d'intervention du service d'incendie en cas d'incendie majeur. Les eaux du lac local étaient gelées presque jusqu'au fond de celui-ci et ne pouvaient donc pas servir à remplir le réservoir.

Un plan de pompage de l'eau d'un lac se trouvant à 11,3 km (7 milles) de la localité a été mis au point, et l'équipe d'intervention d'urgence territoriale a été appelée sur place pour aider au transport vers le hameau d'un tuyau d'incendie d'une longueur de 13 km (8 milles) et d'un diamètre de 10 cm (4 po) et de trois pompes de secours de grande capacité qu'avait en stock Gestion des urgences du Nunavut.

Le tuyau a d'abord été acheminé par avion à partir de Montréal, puis livré par vol nolisé avec les pompes, à Igloolik. Le personnel de Gestion des urgences du Nunavut s'est rendu sur place pour installer le tuyau sur la glace et les pompes, au lac.

Avec l'aval de l'Office des eaux du Nunavut, l'eau du lac a été pompée pour assurer l'approvisionnement d'urgence du réservoir d'Igloolik.

En date du 20 juin 2015, la glace se trouvant aux alentours du lac avait commencé à fondre et une quantité suffisante d'eau avait été pompée pour approvisionner le hameau jusqu'à l'été. L'équipement a alors été démonté, puis préparé en vue de son transport par bateau vers Iqaluit, plus tard dans l'été.

## **Pompe à eau de Hall Beach**

Le Hameau de Hall Beach a demandé de l'aide en septembre 2015 lorsque sa pompe a cessé de fonctionner pendant le remplissage de son réservoir d'eau et qu'il n'arrivait pas à trouver les pièces nécessaires pour la réparer.

L'équipe d'intervention d'urgence territoriale s'est donc rendue sur place pour prêter mainforte. Comme les pompes utilisées à Igloolik lors de la pénurie d'eau de juin 2015 avaient déjà à ce moment été réacheminées par bateau jusqu'à Iqaluit, il a fallu emprunter la pompe à eau du Hameau d'Igloolik, laquelle, en raison de sa taille, a dû être démontée, puis transportée par hélicoptère affrété du site d'alerte du Nord jusqu'à Hall Beach. Le réservoir a alors été rempli, ce qui a permis de prévenir une pénurie d'eau plus tard dans l'année.

## **Interventions au cours de l'année**

Au cours de l'année, Gestion des urgences du Nunavut a participé activement aux opérations de recherche et sauvetage, en plus d'intervenir dans différentes situations d'urgence aux quatre coins du territoire, et s'est également impliqué dans d'autres activités.

Le directeur de Gestion des urgences du Nunavut, de concert avec son homologue du Nunavik, ont fait une présentation sur les défis liés aux opérations maritimes de recherche et sauvetage dans l'Arctique de l'Est lors d'une conférence tenue dans le cadre de SARscène, le congrès du Secrétariat national Recherche et sauvetage qui a eu lieu en aout. Cette présentation et les discussions qui ont suivi avec la Garde côtière canadienne se sont traduites par la création d'un programme visant à étendre les activités des unités de la Garde côtière auxiliaire canadienne partout dans l'Arctique de l'Est. Plus de renseignements seront communiqués à ce sujet au fur et à mesure que progressera l'élaboration du programme.

Nous nous devons d'examiner attentivement l'incendie survenu dans la nouvelle aérogare d'Iqaluit ainsi que l'incendie ayant causé la destruction de l'école de Cape Dorset, afin de déterminer s'il nous faudrait élaborer des plans d'intervention pour de tels évènements. Nous tiendrons compte de ces incidents lorsque nous procéderons à l'examen des structures essentielles des différentes localités et des moyens à prendre pour mieux les protéger.

En novembre et décembre 2015, nous avons participé à l'initiative d'accueil des réfugiés syriens du gouvernement fédéral. Au début du processus de planification, tous les territoires et provinces du pays se sont regroupés pour déterminer ce que chacun pouvait faire pour venir en aide aux réfugiés. Compte tenu des défis auxquels fait face le Nunavut pour répondre aux besoins en logement de sa propre population, il est vite devenu évident que nous ne pourrions accueillir de réfugiés; nous sommes toutefois demeurés au sein du groupe de travail afin de suivre l'évolution de la situation.

Au cours de l'année, l'équipe d'intervention d'urgence territoriale a fait la preuve de son importance à maintes et maintes reprises. L'équipe pourrait toutefois mieux s'acquitter de ses fonctions et améliorer son efficacité si elle avait son propre centre des opérations d'urgence (ECC). En effet, lors des situations d'urgence survenues en cours d'année, nous avons dû installer notre centre des opérations dans des corridors et des bureaux, lesquels n'étaient ni sécurisés ni adaptés pour la planification d'interventions. Nous

avons également dû organiser des séances d'information à différents endroits, ce qui, selon la situation, posait clairement des problèmes de sécurité.

Malgré les formations supplémentaires prévues sur le Système de commandement d'intervention et les opérations d'urgence, la capacité du gouvernement à intervenir efficacement et dans le respect des normes nationales est diminuée en l'absence d'un centre des opérations. Au fur et à mesure que nous mettrons en place les changements, il sera plus essentiel que jamais de disposer des ressources nécessaires pour intervenir en situation d'urgence et d'avoir le personnel requis pour donner des formations et intervenir.

Certains ministères du gouvernement du Nunavut travaillent à l'élaboration d'un plan d'urgence de base, mais le plan d'urgence territorial n'a pas encore été adopté. La décision a d'ailleurs été prise de ne pas faire entrer pleinement en vigueur la Loi sur les mesures d'urgence, puisque cela placerait la plupart des ministères – voire tous – en situation d'infraction par rapport à la Loi. D'autres règlements doivent encore être élaborés pour certains éléments de la Loi, et ce travail n'est pas encore amorcé.

La création d'une division autonome des mesures d'urgence est une initiative tournée vers l'avenir. Cela dit, il reste du travail à accomplir pour la rendre conforme aux normes nationales.

**Tableau 1.0 – Plans d'intervention d'urgence municipaux – état de la situation en date du 31 mars 2016**

Localité	Date de fin de la formation	Nombre de participants	État du plan d'intervention d'urgence et du règlement municipal
Iqaluit	Décembre 2008	16	Achevé/mis à jour
Rankin Inlet	Mars 2009	11	Achevé
Cambridge Bay	Mai 2009	19	Achevé
Taloyoak	Octobre 2009	14	Achevé
Kugluktuk	Octobre 2009	14	Achevé
Whale Cove	Novembre 2009	13	Achevé
Baker Lake	Novembre 2009	12	Achevé
Kugaaruk	Janvier 2010	9	<b>En cours d'élaboration</b>
Gjoa Haven	Janvier 2010	15	Achevé
Repulse Bay	Mars 2010	11	Achevé
Arviat	Mars 2010	10	Achevé
Kimmirut	Avril 2010	12	Achevé
Cape Dorset	Mai 2010	14	Achevé
Pond Inlet	Mai 2010	14	Échu/mise à jour demandée
Igloolik	Mai 2010	14	Achevé
Hall Beach	Septembre 2010	12	Achevé
Clyde River	Septembre 2010	9	Achevé
Coral Harbour	Octobre 2010	15	Achevé
Chesterfield Inlet	Octobre 2010	9	Achevé
Sanikiluaq	Décembre 2010	12	Achevé/mise à jour demandée

Arctic Bay	Janvier 2011	14	Achevé
Grise Fiord	Janvier 2011	15	Achevé
Resolute Bay	Janvier 2011	14	Achevé
Pangnirtung	Février 2011	17	<b>En cours d'élaboration</b>
Qikiqtarjuaq	Février 2011	12	Achevé

Les problèmes de dotation, le nombre d'incidents et les besoins liés au programme ont limité la capacité de la division à aider les localités concernées à achever leur plan. La sous-ministre a approuvé le plan d'action pour l'année à venir visant à aider ces deux localités à achever leur plan.

### **Recherche et sauvetage**

Les opérations de recherche et sauvetage demeurent l'une des principales activités du personnel de Gestion des urgences du Nunavut. Nous avons d'ailleurs un système de garde opérationnel 24 heures sur 24 pour pouvoir répondre aux demandes de recherche et sauvetage. Bien que nous ayons observé une légère diminution des interventions en 2014-2015, celles-ci ont augmenté en 2015-2016.

Il est clair que cette augmentation découle d'un manque de préparation. En effet, peu d'appels concernaient une personne disparue; la plupart concernaient des personnes ayant manqué de carburant ou dont le véhicule était tombé en panne. De nombreux appels concernaient également des voyageurs aux prises avec une panne de véhicule, qui avaient besoin de pièces de remplacement ou de fournitures pour pouvoir retourner à la maison. Plus le nombre d'interventions augmente dans une localité donnée, plus le nombre de bénévoles diminue pour cause d'épuisement.

Si aller porter secours à une personne bloquée quelque part dans la toundra est une priorité, aller récupérer un véhicule en panne pour le ramener à bon port n'est en toutefois pas une.

Gestion des urgences du Nunavut a lancé un programme de remplacement des appareils SPOT (ancien modèle) qui cessent de fonctionner, et examine et teste d'autres appareils de communication afin de déterminer si certaines nouvelles technologies pourraient servir à venir en aide à la population en cas de besoin.

L'établissement des exigences de formation pour le certificat en recherche et sauvetage, lesquelles permettront à Gestion des urgences du Nunavut de former des bénévoles satisfaisant à la norme de certification nationale, est presque terminé. Une dernière rencontre à ce sujet et le vote sur l'adoption des exigences devraient avoir lieu dans les prochains mois. Gestion des urgences du Nunavut a informé les instructeurs en recherche et sauvetage qui donnent la formation par l'intermédiaire de l'Organisation de formation municipale de ces exigences de formation afin qu'ils puissent modifier les cours en conséquence, au cours de la prochaine année.

Encore cette année, Gestion des urgences du Nunavut a versé 250 000 \$ à l'Organisation de formation municipale pour la formation de base et avancée en recherche et sauvetage ainsi que pour la formation destinée aux coordonnateurs en la matière. Les localités ayant reçu la formation et le nombre de participants sont présentés dans le rapport annuel de l'Organisation.

L'année a été marquée par bon nombre de difficultés concernant le suivi des statistiques. En effet, il a été difficile pour la division de ventiler ses coûts annuels en fonction de l'année civile plutôt que l'exercice financier. Le fonctionnement de la base de données nationale a également posé problème, et la division cherche activement à la remplacer, tout en étant consciente des coûts que cela entraînera, puisque le système actuel ne permet pas de faire le suivi des statistiques relatives à la formation et aux heures de bénévolat par personne. En outre, Gestion des urgences du Nunavut ne peut à l'heure actuelle faire le suivi des heures consacrées par son personnel au traitement des demandes de recherche et sauvetage, ce qui cause des problèmes pour les bénévoles, qui ne peuvent profiter du crédit d'impôt pour les volontaires en recherche et sauvetage, et fait en sorte que la division ne dispose pas de l'effectif suffisant pour prévenir l'épuisement professionnel chez ses agents.

Par ailleurs, d'autres changements ont été apportés cette année à la base de données nationale afin qu'elle puisse être utilisée avec les différentes plateformes du système de gestion des connaissances dont se sert actuellement le gouvernement fédéral. Ces changements ont réduit dans une certaine mesure les possibilités de suivi des activités que Gestion des urgences du Nunavut a l'habitude de surveiller, mais ont permis l'intégration de l'information provenant des centres conjoints de coordination de sauvetage au système de gestion des connaissances, ce qui permet de dresser un portrait beaucoup plus global de la situation au pays. On craint cependant que la base de données sur la recherche et le sauvetage au sol et sur les eaux intérieures ne soit plus tenue à jour. Il y manque aussi plusieurs fonctionnalités essentielles, mais, après discussions avec le gouvernement fédéral, il semblerait qu'il n'y ait pas de fonds pour mettre à jour cette base de données, puisque la plupart des territoires et provinces se tournent vers l'un des deux programmes clés en main de recherche et sauvetage, ce qui justifie d'autant plus notre décision de passer à une base de données stable et utilisée par d'autres territoires et provinces.

Le nombre total d'incidents et les détails s'y rapportant pour l'année civile se terminant le 31 décembre 2015 sont présentés ci-dessous. \* Les statistiques recueillies au moyen de la base de données nationale sont celles pour l'année civile allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

**Tableau 2.0 – Statistiques de recherche et sauvetage**

Type d'intervention	Nombre d'interventions
Maritime	29
Au sol	128
Opération de recherche et sauvetage aérienne	3
Évacuation médicale	7
Appareil SPOT	82
Aide à la GRC	1
Aide générale	1
<b>Nombre total d'interventions</b>	<b>251</b>

Des recherches ont été effectuées pour retrouver plus de 400 personnes; dans 80 % des cas, ces personnes avaient manqué de carburant, subi une panne mécanique ou étaient prises quelque part.

Les appareils SPOT, ou radiobalises individuelles de repérage (PLB), prêtés par le gouvernement du Nunavut ont servi lors de 82 des incidents, ce qui représente environ 33 % du nombre total d'interventions.

**Tableau 3.0 – Incidents par mois**

Mois	Nombre d'incidents	Mois	Nombre d'incidents
Janvier	18	Juillet	27
Février	15	Aout	27
Mars	19	Septembre	29
Avril	19	Octobre	13
Mai	31	Novembre	18
Juin	22	Décembre	13
<b>Total</b>			<b>251</b>

**Tableau 4.0 – Opérations de recherche et sauvetage par localité**

Arctic Bay	11	Pangnirtung	17
Qikiqtarjuaq	3	Pond Inlet	17
Cape Dorset	9	Resolute Bay	5
Clyde River	4	Sanikiluaq	7
Hall Beach	24	Arviat	11
Igloolik	16	Baker Lake	12
Iqaluit	14	Chesterfield Inlet	5
Kimmirut	1	Extérieur du Nunavut	1
Coral Harbour	6	Rankin Inlet	21
Repulse Bay	9	Whale Cove	9
Cambridge Bay	4	Gjoa Haven	22
Kugluktuk	2	Kugaaruk	4
Taloyoak	17		

<b>Total</b>	<b>251</b>
--------------	------------

**Tableau 5.0 – Dépenses en recherche et sauvetage pour l'exercice 2015-2016**

<b>Budget</b>	<b>300 000,00 \$</b>
Nolisement d'avion pour les opérations de recherche et sauvetage	197 523,07 \$
Contributions des localités (comprenant les coûts de recherche et d'équipement, comme le remplacement des radios, des appareils SPOT et des systèmes GPS)	157 436,31 \$
<b>Total</b>	<b>354 959,38 \$</b>

**Tableau 6.0 – Subventions et contributions en recherche et sauvetage pour l'exercice 2015-2016**

<b>Budget de subventions et de contributions</b>	<b>500 000,00 \$</b>
Organisation de formation municipale du Nunavut	250 000,00 \$
Frais d'activation annuels des appareils SPOT	75 000,00 \$
Frais liés aux téléphones satellites des localités	75 937,82 \$
Cours de secourisme de la Croix-Rouge	73 000,00 \$
<b>Total</b>	<b>473 937,82 \$</b>